

Programme ALSH

	Les lutins du jardin (GS-CP)	Les Minimoyes (CE1-CE2)	Les Animagus (CM1– CM2)
Mercredi 7 Janvier	Avec tes 10 doigts	Atelier Cuisine	Jeux collectifs
Mercredi 14 janvier	Jeux collectifs	Avec tes 10 doigts	A la manière de Frank Legall
Mercredi 21 janvier	A la manière de Frank Legall	Jeux collectifs	Avec tes 10 doigts
Mercredi 28 janvier	Avec tes 10 doigts	A la manière de Frank Legall	Jeux collectifs
Mercredi 04 février	Sortie ciné (supplément 2.5 €)		



Programme TPE



	GS-CP	CE	CM
Vendredi 9 janvier	Décore ton école	Création de caligrammes	Bouge ton corps
Vendredi 16 janvier			
Vendredi 23 janvier	Bouge ton corps	Décore ton école	Création de caligrammes
Vendredi 30 janvier			
Vendredi 06 février	LOTO		

Informations diverses



Ces programmes peuvent être modifiés en cas d'imprévu (manque d'effectif, intempéries...)

Le projet de cette année s'intitule « **L'art dans tous ses états** ». Durant les temps de classe et périscolaires, les enfants découvriront le travail de différents artistes et auteurs et seront initiés à leurs techniques. Ils partiront également à la découverte de métiers artistiques. Il sera aussi proposé aux enfants des activités manuelles, des jeux sportifs, préparation des événements organisés par l'APE (marché de Noël, carnaval, fête de fin d'année...), des jeux collectifs et bien plus encore...

TPE :

Nous vous rappelons que les TPE sont facultatifs et que votre enfant s'est engagé envers une charte de bonne conduite (code du super écolier). En cas de non respect, des sanctions seront prises, et vous serez prévenus.

- Lors des **TPE du mardi après-midi**, nous proposerons des jeux de société, des jeux collectifs, des ateliers manuels, des activités de recherche...
- Lors des **TPE du lundi et jeudi après-midi**, nous proposerons des ateliers bibliothèque (Le lundi pour les CE2-CM1-CM2, le jeudi pour les GS-CP-CE1), ainsi que des jeux sportifs divers.

ALSH :

- L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire
- **Toute absence non justifiée par mail à perisco.staulaire@gmail.com (au moins la veille au matin) vous sera facturée.**